

Lyon 5e

Animations des commerçants ce samedi : « Une parenthèse nécessaire pour rassembler »

C'est l'évènement à ne pas rater ce samedi 30 novembre, de 10 à 16 h au cœur du quartier Saint-Just-Saint-Irénée. L'association Village en fête va déployer une cohorte d'animations festives et joyeuses sur les places Trion et Varillon.

La présidente de Village en fête, Amélie Dalmasso et le vice-président Xavier Robert, nous en disent plus sur cette fête.

Que représente l'association ?

« L'association des artisans commerçants de notre quartier "Le Village Saint-Just-Saint-Irénée" est née en mars 2023 et regroupe quelque 60 adhérents. Elle a pour vocation de promouvoir le commerce et l'artisanat de proximité et de participer à la qualité de vie du quartier. C'est aussi une bande de copains qui ont appris à se connaître à travers le dynamisme de notre collectif. Nous sommes des acteurs économiques fiers de notre vie de quartier et ne souhaitons pas la voir périr. »

Quel est le but de cette journée festive ?

« C'est une parenthèse nécessaire pour rassembler. Ce moment est également idéal pour favoriser les échanges et permettre une meilleure connaissance des ressources que nous proposons. On pourra peut-être pour certains la première fois rencontrer les commer-



Amélie Dalmasso opticienne, présidente de l'association et **Xavier Robert** de la librairie Esperluette, vice-président. Photo Éric Baule

çants qui seront tout sourire ! C'est le moment convivial pour lancer le top départ des festivités de fin d'année. Nous distribuons à tous la deuxième édition de l'annuaire des artisans commerçants, un outil pratique qui a pour ambition de faire découvrir aussi tous les professionnels de service. »

Quels en seront les moments forts ?

« Musique en fanfare, jeux anciens, manège pour les enfants, une exposition sur les "visages des artisans et commerçants" stands, crêpes, etc. Certains acteurs locaux vont jouer avec le public comme le facteur du quartier Juste-Jules, auteur et musicien qui va chanter place Varillon l'après-midi. »

● **De notre correspondant** Éric Baule

Lyon 3e

La performance énergétique améliorée dans deux résidences

Rénovation et création de locaux adaptés aux seniors : deux ans de chantier modernisent deux immeubles de logements sociaux.

Les résidences le Bon Adrien (99 rue Moncey) et Bonnel (64 rue de Bonnel) qui communiquent par les cours, de part et d'autre de l'îlot triangulaire face aux Halles Paul-Bocuse, ont été inaugurées lundi 25 novembre.

Les travaux engagés en décembre 2022 par GrandLyon Habitat sur ces bâtiments d'époque avaient pour but d'améliorer la performance énergétique et de mieux maîtriser charges locatives et factures d'énergie, notamment grâce au raccordement au réseau de chaleur urbain. Autre objectif atteint pour les 36 logements : l'amélioration du confort intérieur par remplacement du système de ventilation et du système de chauffage, changement des fenêtres, réfection complète des pièces humides et rénovation complète d'une pièce au choix du locataire.

Sept logements adaptés aux seniors

Parallèlement, sept logements adaptés aux seniors ont été créés, incluant barre de maintien dans la douche, WC surélevé, siège de douche...

L'image extérieure des résidences n'est pas oubliée : ravalement des façades, isolation par l'extérieur de l'extension



La cour, l'ascenseur et les passerelles entre bâtiments ont été repris. Photo Sylvie Silvestre

côté cour, réfection des jalousies lyonnaises et des menuiseries bois, remplacement des passerelles qui raccordent les deux bâtiments, aménagement de la cour avec locaux poubelles et massif à végétaliser. Le tout pour un budget de 3,9 M€, dont 150 000 issus du dispositif métropolitain Ecorénov, 75 000 pour la première opération Ecopatrimoine social de la ville de Lyon, 57 000 au titre du plan de relance de l'État. Presque 3 M€ sont des fonds propres de GLH, 650 000 € relèvent de l'emprunt.

Jean-Noël Freixinos, directeur général, et François Thevenieau, président de GrandLyon

Habitat, accueillait pour l'inauguration le vice-président métropolitain en charge notamment du logement social Renaud Payre, ainsi que Sonia Popoff, adjointe au logement à la ville de Lyon. Après briefing par la responsable du service réhabilitation de GLH Élodie Morel, et visite de deux appartements, les élus ont souligné « l'excellence de ce travail accompli en site occupé, y compris la mise aux normes PMR, dans le respect du patrimoine, des gens et de l'environnement. Un savoir-faire exemplaire du bailleur ».

● **De notre correspondante** Sylvie Silvestre

Lyon 5e

Enfants à la rue : l'école de la Sarra, 18^e établissement occupé de la ville

À l'école de la Sarra dans le haut du 5^e arrondissement, un collectif de parents d'élèves et de citoyens se mobilise pour mettre à l'abri trois enfants et leurs parents. Lundi 25 novembre, le collectif a organisé un goûter solidaire en fin de temps scolaire pour réunir des fonds et aider la famille.

Cette famille de l'école de la Sarra est sans solution d'hébergement depuis le 13 novembre. Deux enfants âgés de 3 et 4 ans sont scolarisés à l'école. Ils ont aussi un frère de huit mois, à la rue également. Si la maman Mariana est moldave et sans titre de

séjour, le papa Gregore est d'origine roumaine (la Roumanie est intégrée à l'Europe) et travaille dans une organisation humanitaire. Une deuxième famille avec trois autres enfants va prochainement intégrer cet hébergement de secours.

L'école occupée jusqu'à ce que l'État héberge la famille

« Nous alertons depuis plusieurs semaines l'État et la municipalité à propos de la situation très préoccupante de ces personnes. Après avoir financé plusieurs nuits d'hôtel et n'ayant reçu aucune proposi-

tion officielle, le collectif occupe donc l'école de la Sarra depuis le lundi 18 novembre. Dans la Métropole de Lyon, notre école est la 18^e occupée par un collectif de citoyens. C'est à ce jour, la seule façon pour que cette famille ne dorme pas à la rue. Cette action est contrainte dans l'attente que les services de l'État, dont c'est la compétence légale, prennent le relais. L'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule que "Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dis-



La famille moldave-roumaine avec les trois enfants dont deux sont scolarisés à l'école, au centre. La députée de la 1^{re} circonscription du Rhône, Anais Belouassa Cheriff est venue apporter son soutien. Photo Éric Baule

positif d'hébergement d'urgence. »», précise le collectif.

L'occupation de l'école se poursuivra jusqu'à ce que l'État héberge cette famille de manière inconditionnelle. La sécurité est assurée, un micro-ondes pour le minimum et à l'étage un

appartement de fonction inoccupé mais encombré servant de dépôt possède une baignoire fonctionnelle pour l'hygiène.

Collectif Jamais sans toit, école de la Sarra. Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit. www.eleves-sans-toit.fr

1A - 27/11/2024